



DECISION

Avenant n°1
Construction du Centre Technique Municipal
de Royan
Attribution du Marché de maîtrise d'œuvre

MB/EL
DST N° 22.681

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

VU la délibération en date du 03 juin 2021 décidant de lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction du nouveau Centre Technique Municipal, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 et R.2162-15 à R.2162-21 du Code de la commande publique,

VU la décision de la Ville de ROYAN de confier un mandat de maîtrise d'ouvrage à la SEMDAS pour ce projet,

VU la délibération en date du 03 juin 2021 décidant d'autoriser Monsieur le Maire ou son Premier Adjoint, à fixer la liste des candidats admis à concourir, sur proposition du jury de concours,

Vu la délibération en date du 10 février 2022 relative à l'approbation du choix du jury,

Vu la négociation du marché de maîtrise d'œuvre par la SEMDAS,

Vu la décision DST n°22.135 relative à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe TOCRAULT et DUPUY (mandataire) / THIBAUDEAU ARCHITECTE / OTCE / E2CT / LOKAL, concernant le projet de construction du Centre Technique Municipal de Royan, pour un montant de 322 007,82 € Hors Taxes.

DÉCIDE

- de porter le montant du marché de maîtrise d'œuvre à la somme de 360 508 € Hors Taxes. Le montant de l'avenant est de 38 500,18 € Hors Taxes correspondant à l'évolution de l'estimation des travaux justifiée par les adaptations nécessaires à la réalisation dudit projet de construction (fondations spéciales, garde-corps en toiture, évolution du cout des matériaux).

Certifié exécutoire
 Compte tenu de l'accomplissement
 des formalités légales
 le 12 octobre 2022



Fait à Royan, le 12 octobre 2022

Le Maire

Patrick MARENGO

MISE EN LIGNE LE 12-10-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221012-DST22-681-AR
Date de télétransmission : 12/10/2022
Date de réception préfecture : 12/10/2022

MISE EN LIGNE LE 12-10-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221012-DST22-681-AR
Date de télétransmission : 12/10/2022
Date de réception préfecture : 12/10/2022



VILLE DE ROYAN



OPÉRATION 2524 : Construction du centre technique municipal de Royan

Maître d'ouvrage :

Ville de Royan – 80, avenue de Pontailac – 17200 ROYAN

Mandataire agissant au nom et pour le compte du Maître d'ouvrage :

SEMDAS – 4, rue Maréchal Leclerc – 17110 SAINT-GEORGES DE DIDONNE

**AVENANT N° 1
AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE N° 2022-048**

Entre les soussignés :

La SEMDAS représentée par Monsieur Gérard PONS, son Président Directeur Général, domiciliée – 85, boulevard de la République – 17076 LA ROCHELLE

agissant au nom et pour le compte de la Ville de Royan

d'une part,

ET

La SARL TOCRAULT & DUPUY, mandataire du groupement TOCRAULT & DUPUY / THIBAudeau ARCHITECTE / OTCE AQUITAINE / E2CT / LOKAL, domiciliée 101, rue Achille Viadieu - 31400 TOULOUSE

d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

La rémunération du maître d'œuvre a été conclue de façon provisoire lors de la mise au point du marché au montant de 322.007,82 € HT.

Elle a été définie sur la base d'une estimation prévisionnelle des travaux du Maître d'Ouvrage de 2.276.800€/HT (valeur juillet 2021).

Le dossier d'Avant-Projet Définitif (A.P.D.) remis par le maître d'œuvre le 11/07/22 a été validé par le Maître d'Ouvrage le 29/09/22.

L'estimation définitive des travaux définie dans le dossier d'Avant-Projet Définitif est portée à 2.934.203 €/HT.

L'évolution de l'estimation des travaux est justifiée par les adaptations de projet (fondations spéciales, garde-corps en toiture, l'évolution du cout des matériaux) et les adaptations de projet souhaitées par la maîtrise d'ouvrage lors de la réunion de présentation de l'APD le 18/7/22.

Le présent avenant a pour objet :

- de fixer le coût d'objectif définitif des travaux, arrêté au stade de l'Avant-Projet Définitif, à un montant de 2.934.203 €/HT
- de prendre en compte l'engagement de la maîtrise d'œuvre de respecter le coût prévisionnel ci-dessus
- de prendre en compte l'augmentation des honoraires du groupement de maîtrise d'œuvre.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DU MONTANT DU MARCHÉ

Par le présent avenant, le montant des honoraires devient définitif.
La nouvelle décomposition des honoraires est annexée au présent avenant.

En application des dispositions de l'article R 2194-1 du code de la commande publique et de l'article 6.1 de l'acte d'engagement, le montant du marché de maîtrise d'œuvre est porté à **360.508 €/HT**.

N° Marché	Titulaire	Montant du marché initial en € HT	Montant de l'avenant n°1 en € HT	Nouveau montant du marché en € HT
2022-048	SARL TOCRAULT & DUPUY	322.007,82	38.500,18	360.508,00

ARTICLE 3

Le marché initial reste de rigueur pour tout ce qui n'est pas dérogé par le présent avenant.

Fait à Saint-Georges de Didonne, le 04/10/22

VISA Chargée d'Opérations
Orlane LEBORGNE

Agissant au nom et pour le compte de la Mairie de ROYAN

Pour la SEMDAS
Le Président Directeur Général
Gérard PONS
Par délégation le Directeur Général Délégué
Patrice ACQUIER



Le mandataire du Groupement de maîtrise d'œuvre
La SARL TOCRAULT & DUPUY



MISE EN LIGNE LE 12-10-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221012-DST22-681-AR
Date de télétransmission : 12/10/2022
Date de réception préfecture : 12/10/2022

Nom de l'Affaire :	Centre Technique - Commune de ROYAN (17)
--------------------	---

1 - MISSIONS DE BASE

Enveloppe financière affectée aux travaux = **2 934 203,00 €HT**

Taux missions de base= **10,82%**
Taux de complexité **1,02**
Taux de rémunération mission de base **11,04%**
Honoraires Maîtrise d'œuvre **323 830,38 €HT**

Taux de rémunération mission de base+Options **12,29%**
Honoraires Maîtrise d'œuvre **360 508,00**

1 - TRAVAUX BATIMENT + VRD

INTERVENANTS	TOCRAULT & DUPUY ARCHITECTES MANDATAIRES		THIBAudeau ARCHITECTE ARCHITECTE ASSOCIE		OTCE BET DCE		EJOT Economie/CPE		LOKAL Paysagiste			
	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT		
ESQ	5,00%	16 191,52	70,00%	11 334,06	13,00%	2 104,90	7,00%	1 133,41	10,00%	1 619,15	0,00%	0,00
APS	10,00%	32 383,04	35,00%	11 334,07	5,00%	1 619,15	35,00%	11 334,06	22,00%	7 124,27	3,00%	971,49
APD	16,00%	51 812,86	35,00%	18 134,50	5,00%	2 590,65	35,00%	18 134,50	20,00%	10 362,57	5,00%	2 590,64
PRO / DCE	20,00%	64 766,09	33,00%	21 372,81	5,00%	3 238,30	39,00%	25 258,77	20,00%	12 953,22	3,00%	1 942,99
ACT	8,00%	25 906,43	40,00%	10 362,57	10,00%	2 590,64	30,00%	7 771,93	20,00%	5 181,29	0,00%	0,00
EXE Partiel	4,00%	12 953,21	15,00%	1 942,98	20,00%	2 590,64	35,00%	4 533,63	30,00%	3 885,96	0,00%	0,00
VISA	3,00%	9 714,90	20,00%	1 942,98	40,00%	3 885,96	40,00%	3 885,96	0,00%	0,00	0,00%	0,00
DET	30,00%	97 149,11	10,00%	9 714,91	52,00%	50 517,54	38,00%	36 916,66	0,00%	0,00	0,00%	0,00
AOR	4,00%	12 953,22	10,00%	1 295,32	55,00%	7 124,27	35,00%	4 533,63	0,00%	0,00	0,00%	0,00
REPARTITION % =	100,00%		27,00%		23,55%		35,05%		12,70%		1,70%	
TOTAL €HT		323 830,38		87 434,20		76 262,05		113 502,55		41 136,48		5 505,12
TVA 20%		64 766,07		17 486,84		15 252,41		22 700,51		8 225,29		1 101,02
TOTAL €TTC		388 596,45		104 921,04		91 514,46		136 203,06		49 361,77		6 606,14

2 - OPTIONS: MISSIONS COMPLEMENTAIRES

MISSION OPC	1,25%	36 677,62	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	100,00%	36 677,62	0,00%	0,00
-------------	-------	-----------	-------	------	-------	------	-------	------	---------	-----------	-------	------

5 - TOTAL BASE + MISSIONS COMPLEMENTAIRES

TOTAL €HT	360 508,00	87 434,20	76 262,05	113 502,55	41 136,48	5 505,12
TVA 20%	72 101,61	17 486,84	15 252,41	22 700,51	8 225,29	1 101,02
TOTAL €TTC	432 609,61	104 921,04	91 514,46	136 203,06	49 361,77	6 606,14

TOCRAULT & DUPUY
ARCHITECTES
[Signature]

MISE EN LIGNE LE 12-10-2022

VILLE DE ROYAN



Royan, le 29 septembre 2022

Le Maire

Affaire suivie par Marc BRET
Directeur Général Adjoint des Services
☎ 05.46.39.74.28/ ☎ 06.11.09.14.49
✉ : m.bret@mairie-royan.fr
REF. Marc BRET / Dioni IGLESIAS

Monsieur Patrice ACQUIER
Directeur Général Délégué de la SEMDAS
85 boulevard de la République
17076 LA ROCHELLE

OBJET : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE ROYAN

Monsieur,

Par délibération en date du 3 juin 2021, la ville a décidé de lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction du nouveau Centre Technique Municipal, conformément aux dispositions des articles L.2125-1 et R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique. La ville a confié un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEMDAS pour le suivi de cette opération. Dans ce cadre, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'équipe TOCRAULT et DUPUY (mandataire) / THIBAudeau ARCHITECTE / OTCE / E2CT / LOKAL pour un montant de 322 007,82 € HT.

L'avant-projet définitif (APD) a été remis par l'équipe de maîtrise d'œuvre le 11 juillet 2022. Cet APD a fait l'objet d'ajustement de manière à rester dans le coût d'objectif proposé dans le cadre de l'avant-projet sommaire (APS). Le coût des travaux estimé au stade APD s'élève à **2 934 203 € /HT**, suivant l'estimation de la maîtrise d'œuvre et inclut les adaptations de projet demandées (fondations spéciales, garde-corps en toiture et les adaptations de projet souhaitées par la maîtrise d'ouvrage lors de la réunion de présentation de l'APD le 18/7/22) et répertoriées ci-après :

BATIMENT ET VRD	
1 TERRASSEMENT	
2 VRD	
3 ECLAIRAGE PUBLIC	535 000,00 €
4 ESPACES VERTS	Réalisation en régie
5 GROS ŒUVRE incluant les fondations spéciales	992 750,00 €
6 CHARPENTE BOIS	86 450,00 €
7 ETANCHEITE	231 990,00 €
8 BARDAGE POLYCARBONATE	24 500,00 €
9 MENUISERIES EXTERIEURES	81 000,00 €
10 PORTES INDUSTRIELLES	25 600,00 €
SERRURERIE incluant le garde-corps en toiture pour le	
11 photovoltaïque	72 390,00 €
12 CVC PLOMBERIE SANITAIRES	361 900,00 €
13 ELECTRICITE CFO CFA	147 580,00 €
14 MENUISERIES INTERIEURES	97 185,00 €
15 CLOISONS ISOLATION FAUX PLAFONDS	112 896,00 €
16 SOLS DURS FAIENCES	69 384,00 €

Hôtel de Ville - 80, av. de Pontailiac - CS 80218 - 17205 ROYAN CEDEX - ☎ : 05 46 39 56 56 - 📠 : 05 46 39 56 57
Internet : www.ville-royan.fr - E-mail : mairie@mairie-royan.fr

MISE EN LIGNE LE 12-10-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221012-DST22-681-AR
Date de télétransmission : 12/10/2022
Date de réception préfecture : 12/10/2022

17 SOLS SOUPLES		30 478,00 €
18 PEINTURE		36 100,00 €
19 ASCENSEUR		25 000,00 €
ADAPTATIONS :		
Réduction de la profondeur de la casquette de 2m à 1m50	-	7 500,00
Réduction du bâtiment de 20cm de haut au RDC	-	6 900,00
Suppression d'un doublon d'isolation en sous-face du plancher haut	-	10 000,00
Porte à peindre en remplacement des portes stratifiées	-	5 500,00
Suppression de la motorisation des portails extérieurs	-	8 000,00
Suppression de la motorisation des portes sectionnelles	-	3 000,00
Suppression des deux éviers	-	200,00
Passer les stores intérieurs motorisés en stores extérieurs manuels		3 900,00
Rajouter des profils alu type Schlüter en toiture et casquette pour faire goutte d'eau au niveau des étanchéités SEL		10 000,00
Prévoir tous les châssis ouvrants au R+1 + 4 châssis oscillo/battants (ceux qui étaient en ouvrant simple au départ)		16 000,00
Rajouter deux barrières levantes		8 000,00
Mise en place d'une bande stérile en périphérie		1 200,00
Prévoir de la détection sur tous les mâts d'éclairage		1 000,00
ATEX		inclus
Contraintes GRT GAZ		5 000,00

L'augmentation du coût des travaux entraîne une proposition de revalorisation des honoraires de la maîtrise d'œuvre au regard du coût des travaux estimé au stade de l'APD. La rémunération définitive est portée au montant de **360 507,92 € HT, arrondi à 360 508 € HT.**

Au regard de ces dispositions, il convient de porter l'enveloppe globale de l'opération au montant de **3 559 996 € HT** soit **4 271 995 € TTC.**

Le coût du projet s'établit de la façon suivante :

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses	Montant prévisionnel (€ HT)
ETUDES PREOPERATIONNELLES	35 481 €
TRAVAUX et aléas	
Travaux	2 934 203 €
Provision actualisation / révision Mé trx	91 551 €
Aléas	88 026 €
Concessionnaires	30 000 €
HONORAIRES :	
Maîtrise d'œuvre	360 508 €
Contrôleur technique	7 960 €
Coordonnateur SPS	5 600 €

MISE EN LIGNE LE 12-10-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221012-DST22-681-AR
Date de télétransmission : 12/10/2022
Date de réception préfecture : 12/10/2022

AUTRES FRAIS :	
Frais divers	6 667 €
TOTAL HT	3 559 996 €
TOTAL TTC	4 271 995 €

Par le présent courrier, je valide le dossier d'APD intégrant les adaptations du projet listées ci-dessous. Le coût global de l'opération est arrêté à la somme de 3 559 996 € HT (dont 2 934 203 € HT de travaux). Ce coût global n'intègre pas le coût relatif au mandat de maîtrise d'ouvrage publique. En conséquence vous êtes autorisé à signer tout document se rapportant à la présente décision et à établir la modification de marché N°1 de maîtrise d'œuvre portant les honoraires au montant définitif de 360 508 € HT.

Avec toute ma gratitude pour votre esprit de coopération, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Patrick MARENGO

